

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Entente de partenariat régional en tourisme

Des investissements de près de 445 000 \$ pour la réalisation de projets touristiques dans la région du Centre-du-Québec

Centre-du-Québec, le 22 novembre 2011 – La ministre du Tourisme, M^{me} Nicole Ménard, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard, et le président du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, M. Yves Zahra, sont fiers d'annoncer une aide financière de 444 465 \$ pour la réalisation de seize projets touristiques dans la région du Centre-du-Québec.

« Ce nombre impressionnant de projets témoigne du dynamisme des acteurs touristiques de la région, qui poursuivent leurs efforts pour bonifier l'offre touristique du Centre-du-Québec. En plus d'améliorer la qualité des attraits majeurs de la région, ces investissements contribueront à stimuler davantage l'achalandage touristique », a affirmé la ministre Ménard.

« Je tiens à remercier le Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional pour le travail accompli ainsi que les promoteurs de ces projets pour leur détermination. Par votre travail et vos actions, vous contribuez au renouvellement des produits touristiques de notre région et au rayonnement de l'ensemble du Centre-du-Québec », a pour sa part ajouté le ministre Lessard.

« Il est primordial pour Tourisme Centre-du-Québec et ses partenaires de l'Entente de partenariat régionale en tourisme de sentir que les entreprises touristiques centricaises veulent travailler pour leur région. Avec les 16 projets annoncés aujourd'hui, il est clair que cette volonté de parfaire l'offre touristique régionale s'étend à la grandeur du territoire du Centre-du-Québec », a indiqué le président du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, Yves Zahra.

Les partenaires signataires de l'entente sont le ministère du Tourisme, Tourisme Centre-du-Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec, le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, la Corporation de développement agroalimentaire-forêt Centre-du-Québec et l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec.

Ces initiatives découlent de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, signée en mars 2009. Rappelons que celle-ci vise à renouveler l'offre touristique en soutenant financièrement des projets structurants qui tiennent compte des priorités régionales et du caractère distinctif de la région du Centre-du-Québec.

– 30 –

Sources :

Gabriela Quiroz
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
418 528-8063

Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires
municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Renseignements :

Isabelle Hallé
Responsable des communications
Tourisme Centre-du-Québec
819 364-7177, poste 302
ihalle@tourismecentreduquebec.com

Feuillelet d'information

En 2007, le ministère du Tourisme et ATR associées du Québec ont conclu une entente-cadre encourageant les Associations touristiques régionales à convenir avec le Ministère, sur une base volontaire et individuelle, d'une entente de partenariat régional en tourisme.

L'aide financière accordée par le ministère du Tourisme dans le cadre de ces ententes de partenariat est égale à la contribution de chaque ATR, à même ses revenus issus de la taxe sur l'hébergement, et le montant maximum de l'aide du ministère du Tourisme est de 500 000 \$ par entente. La participation de partenaires régionaux est souhaitée de même que celle d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Voici la répartition des montants accordés :

Bailleurs de fonds	Total
Ministère du Tourisme	465 000 \$
Tourisme Centre-du-Québec	465 000 \$
CRÉ Centre-du-Québec	160 000 \$
ARDECQ	140 000 \$
MAPAQ	75 000 \$
MCCCF	30 000\$
Grand total	1 335 000 \$

Les ententes ont pour objet d'associer les partenaires à la réalisation de priorités régionales de développement de l'offre touristique en vue de maximiser l'apport de l'industrie touristique à l'économie des régions touristiques du Québec, et ce, par le soutien à des projets identifiés comme stratégiques par les acteurs du milieu. Pour la région du Centre-du-Québec, les projets devront permettre l'atteinte de l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- renforcer le pouvoir attractif des produits touristiques en émergence et de la destination;
- stimuler l'achalandage touristique dans la région du Centre-du-Québec par l'augmentation du nombre de touristes en provenance du Québec et de l'extérieur du Québec;
- susciter la rétention des visiteurs dans la région touristique du Centre-du-Québec et augmenter les nuitées;
- atténuer les écarts de la saisonnalité;
- augmenter le niveau de qualité de l'offre touristique, la complémentarité et la pérennité des produits, des services et des infrastructures;
- améliorer l'« exportabilité » de l'offre touristique;
- engendrer des impacts économiques significatifs pour le maintien et la création d'emplois;
- encourager et promouvoir des pratiques de gestion privilégiant un tourisme durable et responsable;
- favoriser le développement d'une sensibilité accrue quant à la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la région touristique du Centre-du-Québec;
- favoriser les projets soumis par les entreprises souscrivant à la Démarche Qualité Tourisme et promouvoir les initiatives visant l'atteinte de normes de qualité dans leur secteur d'intervention respectif.

Les entreprises et les organismes touristiques de la région du Centre-du-Québec qui souhaitent obtenir davantage d'information sont invités à visiter le site Internet de l'ATR à l'adresse www.tourismecentreduquebec.com ou contacter directement Martine Boisvert à Tourisme Centre-du-Québec au 819 364-7177, poste 312 ou par courriel à l'adresse suivante : entente@tourismecentreduquebec.com.

Contribution financière pour chacun des projets dans le cadre de l'Entente de partenariat régional de la région du Centre-du-Québec

Projet	Coût	Soutien financier des partenaires
Village Québécois d'Antan (jeux d'eau) <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'une zone récréative familiale constituée de jeux d'eau. 	1 602 799 \$	35 000 \$
Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour <ul style="list-style-type: none"> Étude de faisabilité afin de développer un centre d'interprétation sur l'excellence industrielle dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. 	33 475 \$	10 000 \$
Ville de Victoriaville <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'une halte vélo incluant des panneaux d'interprétation. 	98 470 \$	29 540 \$
Club de golf L'Émeraude <ul style="list-style-type: none"> Agrandissement de la salle de réception et de la terrasse extérieure. 	77 900 \$	35 000 \$
Parc de la rivière Gentilly <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un poste d'accueil avec services. 	48 565 \$	35 000 \$
Moulin Michel de Gentilly <ul style="list-style-type: none"> Amélioration des infrastructures afin de bonifier l'expérience du tourisme gourmand. 	124 890 \$	35 000 \$
Ville de Warwick <ul style="list-style-type: none"> Restauration du pont couvert pour en faire un site où une halte touristique y sera aménagée. 	350 000 \$	35 000 \$
Maison La Coulée <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un centre de santé et de bien-être. 	70 098 \$	30 250 \$
Village Québécois d'Antan <ul style="list-style-type: none"> Aménagement de trottoirs de bois. 	58 020 \$	30 250 \$
Ferme des Hautes Terres <ul style="list-style-type: none"> Ajout de nouveaux services et infrastructures pour bonifier la visite à la ferme. 	255 486 \$	25 950 \$
Corporation du Vieux Moulin de Saint-Grégoire <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une exposition permanente avec thématique du chantier naval. 	43 000 \$	29 725 \$
Les Produits de l'Alvéole <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'infrastructures pour l'accueil et l'observation des abeilles. 	67 522 \$	6 050 \$
Manoir Bécancour <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un spa extérieur, gymnase et salle de massage. 	95 000 \$	30 250 \$
Réseaux Plein Air Drummond <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'une piste cyclable qui reliera éventuellement la Route Verte no 1 et 4. 	489 220 \$	30 250 \$
Fraisière Talfor <ul style="list-style-type: none"> Aménagement des infrastructures pour développer un volet agrotouristique. 	79 300 \$	16 950 \$
Camping Inverness <ul style="list-style-type: none"> Aménagement de 2 nouveaux circuits sans boue. 	97 360 \$	30 250 \$
Total :	3 591 105 \$	444 465 \$

Les promoteurs ont également accès à d'autres programmes de financement pour bonifier le montage financier de leur projet. Vous pouvez notamment consulter le site du ministère du Tourisme à l'adresse : <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/index.asp>